

FORMULAIRE 27

AVIS DE CHANGEMENT IMPORTANT EN VERTU DE L'ARTICLE 75(2) DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DE L'ONTARIO

1. **Émetteur assujetti.**

La dénomination sociale complète et l'adresse du bureau principal au Canada de l'émetteur assujetti est : George Weston Limitée (la « société »), 22 St. Clair Avenue East, bureau 1901, Toronto (Ontario) M4T 2S7. Tout document doit être envoyé à l'attention du vice-président et secrétaire adjoint.

2. **Date du changement important.**

La date du changement important est le 10 octobre 2001.

3. **Communiqué de presse.**

Un communiqué de presse, dont copie est jointe, relatif au changement important a été publié le 10 octobre 2001.

4. **Résumé du changement important.**

La société a annoncé qu'elle avait pris des dispositions pour vendre 4,2 millions d'actions ordinaires de Les Compagnies Loblaw Limitée aux termes d'un prospectus simplifié provisoire déposé par Loblaw.

Dans une opération distincte, une filiale en propriété exclusive de la société a pris des dispositions par l'entremise de la Banque de Montréal pour obtenir un financement par emprunt garanti suivant lequel 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw seront données en garantie.

5. **Description intégrale du changement important.**

La société a annoncé qu'elle avait pris des dispositions pour vendre 4,2 millions d'actions ordinaires des Compagnies Loblaw Limitée aux termes d'un prospectus simplifié provisoire déposé par Loblaw. L'opération a fait l'objet d'une prise ferme à 48,50 \$ l'action par un syndicat de preneurs fermes dirigé par Marchés mondiaux CIBC Inc.

Dans une opération distincte, une filiale en propriété exclusive de la société a pris des dispositions par l'entremise de la Banque de Montréal pour obtenir un financement par emprunt garanti avec un syndicat dirigé par BMO Nesbitt Burns et Merrill Lynch, chargés conjointement des inscriptions, suivant lequel 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw seront données en garantie. La filiale a le droit, à son gré avant la clôture, de choisir une autre opération, notamment l'émission de débentures échangeables contre 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

Le produit brut des deux opérations totalisant environ 669 millions de dollars sera utilisé par la société aux fins générales de son entreprise, entre autres, le remboursement de la dette impayée

émise relativement à l'acquisition récente par la société de Bestfoods Baking Co, Inc. (maintenant George Weston Bakeries Inc.).

6. **Conformité à l'article 75(3) de la Loi.**

Le présent avis n'est pas déposé de façon confidentielle.

7. **Renseignements omis.**

Aucun fait important qui doit par ailleurs être divulgué dans le présent avis n'a été omis pour le motif qu'il devrait rester confidentiel.

8. **Membre de la haute direction.**

Tout suivi nécessaire par la commission des valeurs applicable devrait être adressé à l'attention de M. Robert A. Balcom au (416) 922-2500.

9. **Déclaration du membre de la haute direction.**

Le texte qui précède présente avec exactitude le changement important auquel il est fait référence dans les présentes.

En date du 19 octobre 2001.

Signé : « Robert A. Balcom »
Robert A. Balcom
Vice-président,
Chef du contentieux